

GROUPE 1 : UTILITE DE LA DECLARATION DE PARIS

Utilité de la DP - Constats

Clarté de la DP - Constats

- Les résultats sur la clarté de la DP sont mitigés dans l'ensemble pour chacune des parties prenantes.
 - La DP apparaît relativement claire pour les PTF qui émettent toutefois des réserves sur certains indicateurs;
 - La DP est jugée claire par le gouvernement mais l'enquête a révélé que la compréhension des indicateurs est relativement limitée;
 - Les autres acteurs nationaux qui sont insuffisamment impliqués dans la conception et la mise en œuvre des principes de la DP souffrent d'un déficit d'information;

Pertinence de la DP - Constats

- Les différentes parties prenantes estiment généralement que la DP est pertinente dans la mesure où les principes sur lesquels elle repose sont susceptibles de résoudre le problème d'efficacité de l'aide ;
 - Parmi les répondants, plusieurs structures sectorielles et autres acteurs nationaux ont jugé ne pas avoir l'information suffisante pour répondre.
- Les PTF et les autres acteurs nationaux ont émis des critiques communes vis-à-vis les modalités de mise en œuvre de la DP.
 - Le faible rôle donné aux autres acteurs nationaux dans les engagements de la DP;
 - la pertinence d'éliminer les Unités de gestion parallèles (UGP) a été remise en cause.

Cohérence de la DP - Constats

- Hormis le problème des UGP, la DP n'a pas d'éléments incohérents selon les parties prenantes.
 - Parmi les répondants, plusieurs structures sectorielles et autres acteurs nationaux ont jugé ne pas avoir l'information suffisante pour répondre.
- L'appréciation positive des parties prenantes n'est pas fondée sur des études ou des analyses empiriques;

Utilité de la DP - Recommandations

- Une politique de communication nationale mise en œuvre notamment en faveur des autres acteurs nationaux;
- Inscrire la question des indicateurs, notamment ceux plus problématiques portant sur l'alignement, pour examen à l'ordre du jour dans le cadre du Plan d'action et d'harmonisation de l'aide afin de voir leur faisabilité ;
- Elaboration d'études ou d'analyses empiriques sur le bien fondé de la DP.

ANALYSE TRANSERVALE :

Capacités - Constats

- Les PTF sont bien informés des engagements de la DP et disposent des capacités nécessaires à la mise en œuvre.
- Il y a une transformation de l'organisation du travail des PTF (décentralisation opérations, nouvelles procédures de transfert des ressources, nouvelles compétences requises, par exemple, expertise orientée vers gestion macroéconomique).
 - cependant la délégation de pouvoir est généralement insuffisante pour faciliter la mise en œuvre de la DP;
- Les structures gouvernementales sont sensibles aux enjeux de la DP et marquent leur adhésion au processus.
 - Elles devraient cependant bénéficier d'une mise à niveau, notamment les structures sectorielles, pour assurer le succès du processus;
- La coordination des actions de renforcement des capacités et la promotion de la concertation sont nécessaires pour donner à la DP une dimension nationale.

Capacités - Recommandations

- Procéder à une plus grande décentralisation de la prise de décision des PTF du siège vers les acteurs évoluant sur le terrain;
- Définir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités aussi bien pour le gouvernement que pour les autres acteurs nationaux;
- Renforcer et institutionnaliser la concertation entre les parties prenantes;

Incitatifs - Constats

- Les systèmes d'incitatifs des parties prenantes ne sont pas liés à la mise à œuvre de la DP;
- Les traitements différenciés des Unités de gestion et les systèmes d'incitatifs au sein du gouvernement sont défavorables à la mise en œuvre de la DP.

Incitatifs - Recommandations

- Procéder à la réévaluation des systèmes de motivation au sein de l'administration et des Unités de projets;
- Analyser la pertinence de la mise en place d'un système d'incitatifs intrinsèque à la DP.

5

**Atelier de partage et de validation de l'évaluation de la
Déclaration de Paris et de lancement de l'Enquête 2008 sur le
suivi de la Déclaration de Paris**

Jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2008

Synthèse des constats et des recommandations issus du partage et de la
validation des résultats de l'évaluation
de la Déclaration de Paris

Jeudi 24 janvier 2008

Hôtel Savana / Dakar

**Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au
développement**

Constats et recommandations

**Une première évaluation de la mise en œuvre de la
Déclaration de Paris (DP) s'est déroulée d'octobre à
décembre 2007 afin de savoir si les parties prenantes,
c'est-à-dire les partenaires techniques et financiers (PTF),
le gouvernement du Sénégal et les autres acteurs
nationaux (société civile, universitaires, parlementaires,
ONG, etc.) travaillent réellement à quoi ils se sont engagés
dans le cadre de la Déclaration de Paris.**

**Les constats et recommandations ci-dessous ont été tirés
du rapport d'évaluation et des travaux de l'Atelier de
partage et de validation qui s'est tenu le 24 janvier 2008.**

5

**Atelier de partage et de validation de l'évaluation de la
Déclaration de Paris et de lancement de l'Enquête 2008 sur le
suivi de la Déclaration de Paris**

Jeudi 24 et vendredi 24 janvier 2008

Synthèse des constats et des recommandations issus du partage et de la
validation des résultats de l'évaluation
de la Déclaration de Paris

Jeudi 24 janvier 2008

Hôtel Savana / Dakar

**Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au
développement**

Constats et recommandations

**Une première évaluation de la mise en œuvre de la
Déclaration de Paris (DP) s'est déroulée d'octobre à
décembre 2007 afin de savoir si les parties prenantes,
c'est-à-dire les partenaires techniques et financiers (PTF),
le gouvernement du Sénégal et les autres acteurs
nationaux (société civile, universitaires, parlementaires,
ONG, etc.) travaillent réellement à quoi ils se sont engagés
dans le cadre de la Déclaration de Paris.
Les constats et recommandations ci-dessous ont été tirés
du rapport d'évaluation et des travaux de l'Atelier de
partage et de validation qui s'est tenu le 24 janvier 2008.**

3-Constats sur l'alignement : L'utilisation des systèmes nationaux est encore insuffisante

Recommandations

- Finaliser et adopter le plan d'action sur l'efficacité de l'aide avant fin février 2008 en prenant en compte les recommandations de l'évaluation et des travaux de la société civile et en priorisant les actions à entreprendre.
 - Activer les réformes des finances publiques, notamment opérationnaliser le système de passation des marchés publics, afin de lever la contrainte principale à l'utilisation des systèmes nationaux.
 - Limiter les recours au préfinancement par l'Etat dans le contexte de tension de trésorerie.
-

4-Constats sur l'harmonisation : D'importants efforts d'harmonisation sont entrepris dans des secteurs clés comme l'éducation, mais dans la pratique, la plupart des PTF utilisent encore des montages financiers individualisés

Recommandations

- Poursuivre le processus de transformation des modes de livraison de l'aide pour adopter les approches fondées sur les programmes et les appuis budgétaires.
- Accélérer l'adoption du Plan d'action et la réalisation des activités retenues : opérationnaliser des documents clés comme l'ACAB, des conclusions de l'étude sur la comptabilisation des flux d'aide, etc.
- Adapter les procédures et outils de gestion des partenaires au développement qui constituent un obstacle important au respect des engagements;
- Prévoir des ressources dans les activités de mise en œuvre de la DP pour un volet de coordination.
- Minimiser le temps imparti aux évaluations et études entreprises dans le cadre de la Déclaration de Paris au profit de la mise en œuvre du plan d'action.*

5-Constats sur la Gestion axée sur les résultats : la GAR est de plus en plus une pratique de gestion répandue dans les organisations gouvernementales, les PTF et certains autres acteurs nationaux.

Recommandations

- Appuyer le processus des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT).
 - Partager les expériences du gouvernement et des autres partenaires au développement en la matière.
-

6-Constats sur la Responsabilité mutuelle : les diverses parties prenantes sont de plus en plus consciente de leur coresponsabilité

Recommandations

- Développer une dynamique d'appropriation, de partage des expériences et de diffusion des bonnes pratiques aussi bien entre structures du gouvernement qu'entre les PTF en vue d'aplanir les divergences et d'améliorer la mise en œuvre de la DP.
 - Définir et délimiter de manière claire les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes tout en créant une dynamique de groupe et de solidarité pour atteindre les résultats.
 - Faciliter le contrôle citoyen à travers notamment le financement public d'évaluations initiées par les autres acteurs nationaux
-

7-Constats sur les capacités de mise en œuvre de la DP : Le potentiel de capacités de mise en œuvre de la DP existe, mais est encore faiblement mobilisé notamment au niveau du gouvernement

Recommandations

- Coordonner les actions de renforcement des capacités et promouvoir la concertation pour donner à la DP une dimension nationale.
- Appuyer les ministères techniques dans la compréhension de leur rôle et mission par rapport à la Déclaration de Paris
- Procéder à une plus grande décentralisation de la prise de décision des PTF du siège vers les bureaux pays ;
- Définir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités aussi bien pour le gouvernement que pour les autres acteurs nationaux;
- Renforcer l'harmonisation des efforts dans le renforcement des capacités techniques
- Renforcer et institutionnaliser la concertation entre les parties prenantes;
- Mieux définir la notion de « renforcement de capacités de mise en œuvre de la DP »
- Renforcer les capacités de mise en œuvre de la DP de tous les ~~acteurs (Parlement, Ministères Sectoriels, Collectivités Locales, OSC, etc.)~~

8- Constats sur les Motivations : les systèmes de motivations actuels ne sont pas liés à la mise en œuvre de la DP.

Recommandations

- Inclure dans les systèmes d'évaluation des agents du gouvernement et des PTF des critères relatifs à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.
 - Procéder à la réévaluation des systèmes de motivations des agents de l'administration et des Unités de gestion de projets (voir supra) ;
 - Analyser la pertinence de la mise en place d'un système d'incitations intrinsèque à la DP.
 - Harmoniser le système de motivations entre les UGP et l'administration.
-

MERCI DE VOTRE ATTENTION
